



QU'EST-CE QUE L'AGROECOLOGIE ?

Par Issa Martin BIKIENGA. Ingénieur agroéconomiste. Consultant en développement rural. Membre de la Société de la science du sol du Burkina Faso (SSS BF). Ouagadougou



TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	1
INTRODUCTION	2
1 - HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'AGROECOLOGIE.....	3
2 - CONCEPT D'AGROECOLOGIE	5
2.1. Définition de l'agroécologie	5
2.2. Notions voisines de l'agroécologie.....	6
2.3. Dimensions de l'agroécologie	7
2.4. Principes de l'agroécologie.....	8
2.5. Notoriété acquise par l'agroécologie	9
3 - LES DEFIS MONDIAUX DE L'ALIMENTATION ET LA NECESSITE D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE ...	11
4 - L'AGROECOLOGIE, UNE CONTRIBUTION A LA MISE EN OEUVE DU DROIT A L'ALIMENTATION....	12
5 - POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AGROECOLOGIE.....	14
CONCLUSION	16
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	17

AVANT PROPOS

Cette communication a été rédigée à l'effet de répondre à la demande des organisateurs de l'atelier d'échanges et de partage d'expériences sur la transition agroécologique au Burkina Faso, prévu pour se tenir le 11 mars 2020 dans la salle de conférences du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles à Ouagadougou. Elle est centrée sur le concept de l'agroécologie et n'a pas l'ambition de couvrir toute la problématique et toutes les dimensions de l'agroécologie. Nous voulons par cet article, apporter un éclairage sur le contenu de ce concept et notre modeste contribution aux débats qui seront soulevés au cours de cet atelier.

INTRODUCTION

L'agroécologie est un concept très utilisé de nos jours par les acteurs du développement rural, les chercheurs, les enseignants, les hommes politiques, etc. Selon le contexte et l'utilisateur, le concept d'agroécologie revêt un caractère différent. En outre, de nombreuses querelles épistémologiques subsistent sur la définition et le mode de fonctionnement de l'agroécologie.

Quand on parle de l'agroécologie, certaines personnes y voient de la mystification, d'autres de l'archaïsme, ce qui dénote à la fois des sentiments d'honneur et d'indignité. Pour toutes ces raisons, le concept de l'agroécologie a besoin d'être clarifié pour être mieux compris de tout le monde, surtout que l'agroécologie comporte de nombreuses vertus indéniables.

Nous n'avons pas la prétention de couvrir entièrement ce sujet auquel on peut consacrer tout un ouvrage scientifique, mais d'apporter notre modeste contribution à la compréhension et à la vulgarisation de l'agroécologie, surtout à l'attention des producteurs agricoles africains et en général et burkinabè en particulier. A cet effet, nous avons choisi d'aborder la question en cinq points :

1. Historique et évolution de l'agroécologie.
2. Concept d'agroécologie.
3. Les défis mondiaux de l'alimentation et la nécessité d'une nouvelle agriculture.
4. L'agroécologie, une contribution à la mise en œuvre du droit à l'alimentation.
5. Politiques publiques en faveur de l'agroécologie.

1 - HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'AGROECOLOGIE

L'agroécologie est un terme qui est né dans les années 1930 où elle est apparue pour la première fois dans la littérature scientifique¹. Par la suite, ce terme a évolué à travers divers écoles scientifiques et mouvements politiques.

Aujourd'hui, il est fortement polysémique et couvre une grande diversité de visions et de représentations tant individuelles que collectives.

A sa naissance dans les années 30, l'agroécologie était une science qui portait ses analyses sur la conduite de la parcelle. Progressivement, le concept a évolué pour quitter l'échelle de la parcelle et s'étendre aux agrosystèmes puis à l'ensemble du système alimentaire.

Au fil du temps, l'agroécologie s'est construite progressivement à l'aide des apports successifs d'acteurs aussi nombreux que divers : agronomes, écologistes, géographes, historiens, anthropologues, ethnobotanistes, et agriculteurs. Cette évolution a fini par donner à l'agroécologie une vision multidimensionnelle.

Des mouvements écologistes et hostiles à l'agriculture industrielle sont nés dans les années 60, notamment en Amérique latine. Faisant suite à ces mouvements, l'agroécologie a aussi de son côté favorisé la naissance des premiers mouvements agroécologiques dans les années 1990. A la faveur de cette effervescence, le concept a englobé petit à petit de nouvelles dimensions environnementales, sociales, économiques, éthiques, en lien avec le développement.

Sur le plan scientifique, les recherches et les mises en adéquation avec les pratiques de l'agroécologie se sont développées dans les années 1970, particulièrement en Amérique latine et aux États-Unis avec quelques noms de référence comme le **Chilien Miguel Altieri et l'Américain Stephen R. Gliessman**. Il s'agissait alors de répondre aux désastres causés par l'agriculture industrielle. Ces auteurs proposent alors l'agroécologie comme alternative au modèle dominant d'agriculture industrielle, basé sur l'utilisation intensive d'intrants, l'irrigation, la mécanisation et la sélection variétale².

Dans les années 80, l'agroécologie devient une discipline scientifique à part entière avec son cadre conceptuel et sa méthodologie.

Depuis le début des années 2000, certains experts s'intéressent plus largement aux liens entre producteurs, consommateurs, territoire, société, ressources naturelles et production agricole: l'agroécologie embrasse alors une nouvelle dimension qui est celle du système alimentaire.

¹ Inter-Réseaux Développement rural, 2011, 2013-2014.

² SOS Faim Belgique, 2011.

En Afrique, et plus particulièrement en Afrique de l'Est et Australe, l'agroécologie s'est développée autour d'approches portées par des organisations de la société civile qui mettent en avant la souveraineté alimentaire, la biodiversité, la défense des semences locales et les pratiques de conservation des sols. En Afrique de l'Ouest, les expériences se sont limitées pendant longtemps à des techniques précises telles que l'utilisation du compost, le Zaï, et l'usage d'arbres (parcs de *Faidherbia albida*...). Mais aujourd'hui, un nombre croissant d'organisations paysannes envisagent l'agroécologie comme un moyen de défendre et de promouvoir l'agriculture familiale et paysanne et s'emparent de ce concept. L'agroécologie s'est donc bâtie sur les connaissances locales, puis a été portée par des mouvements sociaux.

2 - CONCEPT D'AGROECOLOGIE

2.1. Définition de l'agroécologie

Sur la définition de l'agroécologie, les points de vue sont nombreux et parfois divergents, à tel point qu'il est difficile d'obtenir une position consensuelle de tous les auteurs. Nous allons nous en tenir à celle qui fait autorité dans la littérature scientifique.

Miguel Altieri, l'un des pères fondateurs de l'agroécologie, la définit comme « **l'emploi de principes et de concepts écologiques pour étudier, concevoir et gérer des agroécosystèmes durables** ». Selon cet auteur, l'agroécologie est à la fois une science et un ensemble de pratiques. Elle résulte de la fusion de deux disciplines scientifiques, l'agronomie et l'écologie. En tant que science, l'agroécologie est l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables. En tant qu'ensemble de pratiques agricoles, l'agroécologie recherche des moyens d'améliorer les systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème. Elle permet d'obtenir les conditions les plus favorables pour la croissance des végétaux, notamment en gérant la matière organique et en augmentant l'activité biotique du sol³. Au-delà des définitions autour desquelles il est difficile de trouver un consensus, ce sont surtout les pratiques agricoles qui permettent de mieux comprendre l'agroécologie.

L'agroécologie représente à la fois une science, des pratiques agricoles et un mouvement social⁴ :

- **L'agroécologie en tant que science** : elle est une science qui étudie l'agrosystème par une approche globale en intégrant les dimensions sociales, environnementales et économiques, en vue d'obtenir un système de production productif et durable.
- **L'agroécologie en tant qu'ensemble de pratiques agricoles** : elle est un type d'agriculture ou un ensemble de pratiques agricoles, responsable et durable qui minimise les intrants, valorise les ressources naturelles et s'appuie sur les connaissances locales et scientifiques.
- **L'agroécologie en tant que mouvement social** : elle représente un mouvement social de contestation à l'agriculture productiviste et de proposition d'un nouveau modèle de développement agricole.

Au concept de l'agroécologie sont rattachées plusieurs définitions, visions et approches. Cela peut être illustré ci-dessous par les points de vue de quelques acteurs choisis :

³ Inter-Réseaux Développement rural, 2011

⁴ Inter-Réseaux Développement rural, 2013-2014

Marc Dufumier (ingénieur agronome et enseignant-chercheur français) : « *L'agroécologie, c'est ce que l'agronomie n'aurait jamais dû cesser être. C'est la discipline scientifique qui essaie de rendre intelligible le fonctionnement des agroécosystèmes — c'est à dire les écosystèmes aménagés par les agriculteurs — dans toute leur complexité : les interactions multiples entre le cycle du carbone, de l'azote, de l'eau, des éléments minéraux, entre les abeilles et les arbres fruitiers, entre les coccinelles et les pucerons, etc. ».*

Christian Legay (travaille au Burkina Faso pour l'ONG Autre Terre qui contribue au développement de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest) : « *L'agroécologie est un ensemble de pratiques agricoles dont l'objectif est d'améliorer l'environnement, ou tout au moins de ne pas lui nuire. Elle est basée sur l'utilisation de ressources locales, le savoir et le savoir-faire locaux* ».

Anne Legile (chef de projets au sein de la division Agriculture, Développement rural et Biodiversité à l'Agence Française de Développement.) : « *C'est une agriculture durable, qui permet aux agriculteurs de produire et de gagner leur vie tout en respectant l'environnement et en protégeant les ressources naturelles. Je mets l'accent sur l'aspect « production » car certains de nos interlocuteurs en Afrique entendent surtout « écologie » quand on leur parle d'agroécologie et ils l'associent alors à des contraintes ou à un retour en arrière. Or l'agroécologie est une agriculture productive et hautement intensive en connaissances* ».

Ibrahima Coulibaly (ancien vice-président du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest et président de la Confédération Nationale des Organisations Paysannes) : « *L'agroécologie, ce sont des connaissances qui ont été accumulées au fil du temps, qui sont nées sur la base de pratiques d'agriculteurs qui ont rencontré des problèmes et qui les ont réglés par des moyens qui leur étaient accessibles, comme le zaï dans le Sahel* ».

2.2. Notions voisines de l'agroécologie

Plusieurs termes sont utilisés pour caractériser les agricultures écologiques. Ces termes ne sont pas éloignés du concept de l'agroécologie. Nous en donnons ci-dessous quelques-uns, à titre illustratif⁵ :

L'agriculture biologique : elle est fondée sur le respect de l'activité biologique de la nature en général et ses cycles biogéochimiques en particulier. Elle privilégie la vie du sol. Dans son principe, l'agriculture biologique prend en considération les rapports d'équité et les interactions entre les hommes et le milieu naturel.

L'agriculture de conservation : ce terme générique rassemble les techniques agricoles destinées à la conservation physique des activités biologiques et de fertilité des sols. Trois principes illustrent cette dénomination : la perturbation minimale du sol (semis directs et réduction du travail du sol), la couverture maximale du sol et la rotation des cultures.

⁵ Centre d'action et de réalisations internationales (CARI), 2012

L'agriculture organique : il s'agit d'un processus de production de la nourriture de façon naturelle. Cette méthode de culture proscrit l'utilisation des intrants chimiques et des organismes génétiquement modifiés. L'idée principale est que l'impact de l'activité soit nul sur la nature. L'objectif est de protéger les ressources naturelles et de produire une nourriture saine et sûre.

L'agriculture durable : en lien avec le développement durable dont elle se réclame, l'agriculture durable insiste sur le respect des limites écologiques et environnementales, et sur la viabilité économique et sociale selon son ambition : « répondre à nos besoins sans compromettre les capacités des générations futures de répondre aux leurs ».

L'agriculture raisonnée : l'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion des exploitations qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.

L'agrologie : cette approche est définie comme une « science qui a pour objet la connaissance des terrains dans leur rapport avec l'agriculture ». Ils posent le principe selon lequel « l'agriculture durable doit se baser sur l'agrologie, c'est-à-dire sur la compréhension des lois du sol et non sur leur schématisation ».

La climate smart agriculture : traduite par « agriculture intelligente face au climat », elle est promue depuis quelques années par la FAO. Cette agriculture est supposée faire face aux impacts du changement climatique. Elle est censée combiner l'agriculture de conservation dans son acception étendue et l'agroforesterie en un système agricole intégré.

La liste est encore plus longue. Mais ce que l'on peut constater, c'est qu'il y a une proximité des définitions. Si toutes partagent le projet de réconcilier écologie et production agricole, les pratiques varient assez souvent.

2.3. Dimensions de l'agroécologie

L'agroécologie est multidimensionnelle. L'approche agroécologique comporte trois dimensions principales :

- **La dimension technique** : elle applique les concepts et principes écologiques à l'agriculture. L'unité d'analyse de base est « l'agroécosystème » que l'on peut interpréter comme la forme d'artificialisation en un lieu de la nature par l'homme. Elle s'appuie sur la fertilité du sol comme fondement, fait référence à l'économie de l'eau, et a recours à la lutte contre les ennemis des cultures.

- **la dimension socio-économique et culturelle**: elle génère un mouvement de transformation des modes de gestion de ce système et de l'environnement économique de la production dans une dynamique participative. Avec une approche correcte de la nature, l'agroécologie cherche à éléver le niveau de vie à l'intérieur des systèmes sociaux en promouvant une plus grande équité et un niveau de vie décent. Elle initie aussi des stratégies idéalement participatives. Pour cela, le domaine d'intervention de l'agroécologie s'étend de la production à la consommation, en passant par la commercialisation.
- **la dimension socio-politique**: elle a une réelle volonté de s'appuyer sur l'accès et l'utilisation correcte de la nature pour éléver le niveau de vie à l'intérieur des systèmes sociaux. En cela, elle vise à corriger les inégalités engendrées par le processus historique. Selon les pays, la défense des intérêts des paysans prend des formes très différentes : les discussions nationales sur les lois agraires, la solidarité entre les consommateurs urbains et les producteurs paysans, le caractère «sain » ou « bio » des produits agricoles, les « marchés solidaires » entre les pays du Nord et les pays du Sud, etc., en sont une illustration.

2.4. Principes de l'agroécologie

Contrairement à l'agriculture intensive conventionnelle qui s'appuie sur l'usage d'intrants externes d'origine chimique, l'agroécologie cherche à intensifier la production tout en respectant les équilibres naturels et en privilégiant le recyclage⁶. Elle cherche à promouvoir deux types d'agriculture :

1. **Une agriculture respectueuse de l'environnement**: l'agroécologie repose sur un certain nombre de principes pouvant s'appliquer de la gestion d'une parcelle à celle d'un territoire. Les principes clés de l'agroécologie tels que définis par Altieri (2002) sont (i) améliorer le renouvellement de la biomasse et optimiser la disponibilité des nutriments et l'équilibre des flux de nutriments ; (ii) assurer des conditions des sols favorables pour la croissance de la plante, particulièrement par la gestion de la matière organique, la couverture des sols et l'amélioration de l'activité biologique des sols ; (iii) minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau par la gestion du microclimat, la récupération des eaux et la gestion du sol, à travers une augmentation de la couverture des sols ; (iv) promouvoir la diversification génétique et des espèces de l'agroécosystème dans le temps et dans l'espace ; (v) valoriser les interactions biologiques bénéfiques et les synergies entre des éléments issus de la biodiversité, pour mettre en avant les processus et les services écologiques clés.

⁶ Inter Réseaux Développement rural, 2011.

2. Une agriculture plus autonome et plus locale : l'agroécologie se fonde sur un postulat de base : la manière dont l'agriculture traditionnelle a travaillé un écosystème est la source de connaissances la plus pertinente pour comprendre un agrosystème. C'est ainsi qu'elle tente de concilier avant tout les pratiques traditionnelles et bien maîtrisées par les paysans, mais aussi les acquis scientifiques, ainsi que les ressources disponibles localement (humaines, matérielles et économiques). Elle vise la réduction des coûts par la réduction des dépendances externes, qu'ils s'agissent d'intrants, d'énergie ou de techniques inappropriées. Enfin, l'agroécologie constitue une démarche qui, à l'échelle d'un territoire, amène à produire et consommer une plus grande variété de productions, à une échelle plutôt locale, notamment en favorisant la polyculture et les circuits courts.

2.5. Notoriété acquise par l'agroécologie

Face aux nombreux excès et échecs de l'agriculture conventionnelle, l'agroécologie est en train de gagner du terrain un peu partout dans le monde. On assiste à un changement de paradigme de l'agriculture⁷. Examinons la situation dans quelques régions du monde.

On observe aujourd'hui un consensus au sein de la communauté internationale (qu'il s'agisse de chercheurs, de politiques, de praticiens) sur la nécessité de réorienter l'agriculture vers des modes de production plus durables sur le plan environnemental et plus justes sur le plan social afin d'assurer une sécurité alimentaire globale de la planète. Or, il existe des systèmes de production capables d'intensifier l'agriculture tout en limitant le recours aux énergies fossiles et aux intrants chimiques : il s'agit des systèmes répondant aux principes de l'agroécologie.

En tant qu'outil pour améliorer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires, l'agroécologie est aujourd'hui appuyée par un éventail de plus en plus large d'experts de la communauté scientifique ainsi que par des organisations et organismes internationaux comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Biodiversity International. Elle gagne par ailleurs du terrain dans des pays aussi différents que les États-Unis, le Brésil, l'Allemagne et la France.

L'expérience des techniques agroécologiques s'enrichit de jour en jour grâce à des réseaux paysans comme la Vía Campesina et le Réseau d'agriculteurs (the AgriCultures Network, anciennement LEISA) à l'échelle mondiale; le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le Forum d'agriculteurs de l'Afrique orientale et australie (Eastern & Southern Africa Farmers's Forum, ESAFF), et le Réseau de gestion participative de l'utilisation écologique de la terre (Participatory Ecological Land Use Management, PELUM) en Afrique, le Réseau MASIPAG aux Philippines (Magsasaka at Siyentista Tungo sa Pag-unlad ng Agrikultura), ou l'organisation Conseils et services pour une agriculture alternative (Assessoria e Serviços a Projetos em Agricultura Alternative, AS-PTA) et le Mouvement des travailleurs sans terre (Movimento dos Trabalhadores Sem Terra, MST) au Brésil.

⁷ Assemblée générale des Nations Unies, 2010 : Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. Centre d'action et de réalisations internationales (CARI), 2012

En Afrique de l'Ouest et du Centre, si les pratiques dites « agroécologiques », comme le zaï ou l'usage d'arbres, sont loin d'être nouvelles, il est tout à fait notable que l'agroécologie suscite un intérêt croissant indéniable. Plusieurs organisations de producteurs en particulier développent des dispositifs de formation et des activités de promotion et de sensibilisation sur des pratiques agroécologiques. Le ROPPA fait figure de proue dans la défense et la promotion de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, on dénombre plus d'une vingtaine d'acteurs de l'agroécologie fortement représentés dans cet atelier.

Au plan international, la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) financent de nombreux projets visant à mettre en œuvre des approches intégrées de gestion durable des terres, de l'eau et des forêts et des actions liées à la prévention des risques et à l'adaptation aux changements climatiques.

La communauté scientifique au sens large, les organisations de la société civile, les États, les organisations internationales et les partenaires au développement appellent de plus en plus à examiner l'agroécologie comme une approche d'avenir et à réfléchir aux moyens techniques, humains et politiques à mettre en place pour assurer une transition et/ou, à tout le moins, une cohabitation avec les systèmes agricoles conventionnels. Par ailleurs, de nombreuses études soulignent la pertinence des modes d'exploitation de type familial pour assurer une production alimentaire agroécologique.

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en France a fait de l'agroécologie sa deuxième priorité de recherche. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement et des organisations internationales de recherche utilisent de plus en plus le terme d'écoagriculture.

Toutes ces évolutions et tous ces faits indiquent clairement qu'une transition est en train de s'opérer : la transition agroécologique. Mais il faut reconnaître que toute transition met du temps à s'imposer.

3 - LES DEFIS MONDIAUX DE L'ALIMENTATION ET LA NECESSITE D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE

L'agriculture aura à l'avenir de grands défis mondiaux à relever auxquels elle devra se préparer dès maintenant. En 2050, elle devra nourrir environ 9,7 milliards d'individus dans le monde et 11 milliards en 2100 selon les projections de l'ONU, contre 7,6 milliards aujourd'hui, tout en préservant les écosystèmes, condition sine qua non au maintien des activités agricoles. Dans le même temps, il faudra répondre aux enjeux d'atténuation des émissions agricoles et d'adaptation de l'agriculture face aux impacts des changements climatiques, qui auront des répercussions sur les rendements agricoles et sur la sécurité alimentaire.

La communauté scientifique, avec l'avènement du développement durable entré en scène depuis 1987⁸, a tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation fulgurante des ressources naturelles. Les potentialités productives des sols, premier capital de survie de l'agriculture et de l'humanité, en font partie. De nos jours, on observe des phénomènes inquiétants : la réduction de la qualité et de la fertilité des sols, l'abaissement des niveaux des nappes phréatiques, la déforestation, la pollution des aliments et de l'environnement, la prolifération d'insectes prédateurs résistants aux pesticides, les émissions croissantes de gaz à effet de serre (GES), qui sont autant d'externalités négatives des systèmes industriels de production agricole intensive.

Face à l'ensemble de ces défis, une conclusion s'impose : il faut augmenter la productivité générale pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux de demain, tout en s'appuyant sur une alternative au système de production intensif établi dans les pays industrialisés et dont les limites sont aujourd'hui reconnues par une majorité d'acteurs.

⁸ Parution du rapport intitulé « **Notre avenir à tous** », la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite « Commission Brundtland » du nom de Madame Gro Harlem Brundtland.

4 - L'AGROECOLOGIE, UNE CONTRIBUTION A LA MISE EN OEVRE DU DROIT A L'ALIMENTATION

Le droit à l'alimentation a été pendant longtemps l'une des plus grandes préoccupations des Nations Unies. Pour le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, M. Jean Ziegler, le droit à l'alimentation est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.

Le droit à l'alimentation a été reconnu pour la première fois au niveau international dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948*⁹. Dans ce document, les Etats ont proclamé que : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.* ».

Le droit à l'alimentation a été aussi reconnu dans de nombreux textes aux niveaux international, régional et national. Mais là où le bât blesse, c'est que ce droit fondamental est loin d'être une réalité dans le monde et particulièrement dans les pays africains. L'agroécologie apporte quelques éléments de solution pour contribuer à la mise en œuvre de ce droit.

Pour que le droit à l'alimentation soit garanti, plusieurs conditions doivent être remplies : la nourriture doit être :

- **Disponible** : il doit y avoir sur le marché suffisamment de nourriture pour répondre aux besoins de tout le monde.
- **Accessible** : s'entend sur les plans physique et économique: la nourriture doit être accessible à toutes les personnes, y compris celles qui sont vulnérables physiquement comme les enfants, les personnes âgées ou les personnes handicapées; elle doit aussi être d'un coût abordable de manière à ne pas compromettre la satisfaction d'autres besoins essentiels tels que l'éducation, les soins médicaux ou le logement.
- **Adéquate** : signifie que la nourriture répond aux besoins alimentaires (est adaptée à l'âge, aux conditions de vie, à l'état de santé, au métier, au sexe, etc.), et qu'elle est propre à la consommation humaine, exempte de substances néfastes et culturellement acceptable.
- **Produite de manière durable** : l'agriculture ne doit pas compromettre sa capacité à satisfaire les besoins futurs. La perte de la biodiversité, l'utilisation déraisonnable de l'eau et la pollution des sols et de l'eau font que les ressources naturelles risquent de ne pas pouvoir continuer à soutenir l'agriculture.

⁹ Golay C., Özden M. : Le droit à l'alimentation. Un droit humain fondamental stipulé par l'ONU...

Nous allons voir quelle est la contribution de l'agroécologie à la satisfaction de ces conditions :

- **La disponibilité** : l'agroécologie accroît la productivité au niveau local. Une vaste panoplie de techniques s'inspirant de l'agroécologie ont été mises au point et testées avec succès dans plusieurs régions. Au Burkina Faso par exemple, il existe un nombre impressionnant de bonnes pratiques agronomiques publiées par de nombreux auteurs tels que le Programme national de partenariat pour la gestion durable des terres (CPP), le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Partenariat ouest-africain de l'eau, le Programme national de gestion des terroirs (PNGT), le Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES), Agronomes et vétérinaires sans frontière, la Banque mondiale, etc.
- **L'accessibilité** : l'agroécologie réduit la pauvreté rurale. En augmentant la fertilité au niveau de l'exploitation, l'agroécologie diminue la dépendance des agriculteurs à l'égard des intrants externes et des subventions de l'État, ce qui rend les petits exploitants vulnérables moins dépendants des commerçants locaux et des prêteurs. Une des principales raisons pour lesquelles l'agroécologie contribue à maintenir le niveau des revenus dans les zones rurales est qu'elle favorise l'accroissement de la fertilité au niveau local.
- **L'adéquation** : l'agroécologie contribue à l'amélioration de la nutrition. L'existence d'agroécosystèmes plus diversifiés du fait de l'agroécologie permet aux systèmes de production agricoles de fournir des nutriments plus variés. La diversité des espèces dans les exploitations gérées conformément aux principes agroécologiques, ainsi que dans l'agriculture urbaine ou périurbaine, est un atout essentiel à cet égard.
- **La durabilité** : l'agroécologie facilite l'adaptation au changement climatique. L'utilisation des techniques agroécologiques peut considérablement atténuer les effets négatifs du changement climatique qui se manifeste par l'augmentation du nombre d'événements météorologiques extrêmes, car la résilience est renforcée par la mise en œuvre et la promotion de la biodiversité agricole au niveau des écosystèmes, du système de production et des exploitations. L'agroécologie place en outre l'agriculture sur la voie de la durabilité en supprimant la dépendance de la production alimentaire à l'égard de l'énergie fossile (pétrole et gaz). Elle contribue à l'atténuation du changement climatique, à la fois en augmentant les réservoirs de carbone dans la matière organique du sol et dans la biomasse au-dessus du sol et en évitant les émissions de dioxyde de carbone ou autres gaz à effet de serre des exploitations grâce à la diminution de la consommation directe et indirecte d'énergie.

5 - POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AGROECOLOGIE

Comme nous avons pu le voir ci-dessus, l'agroécologie comporte beaucoup de vertus ayant fait leurs preuves. Cependant, sa mise en œuvre à grande échelle rencontre quelques difficultés, si bien que l'agroécologie a besoin d'être soutenue par des politiques publiques. L'existence d'un cadre politique propice est indispensable à l'implantation et à la promotion de l'agroécologie. Nous proposons ci-dessous quelques axes politiques à même de favoriser le développement des pratiques agroécologiques. Il reste bien entendu que le passage à une agriculture durable par l'agroécologie peut-être un processus délicat occasionnant des coûts de transition élevés. C'est pour cela qu'il faudra mettre en pratique ces propositions de façon raisonnée pour en tirer le meilleur profit pour tous les acteurs et le Burkina Faso. Ces principaux axes politiques sont ainsi qu'il suit :

- **Faciliter l'accès aux ressources publiques** : les pratiques agroécologiques nécessitent une offre de biens publics tels que services de vulgarisation, installations de stockage et infrastructures rurales (routes, électricité, technologies de l'information et de la communication) et donc l'accès aux marchés locaux et régionaux, au crédit et à l'assurance contre les risques météorologiques, la recherche-développement dans le domaine agricole, l'éducation et le soutien aux organisations professionnelles agricoles. Si des fonds sont nécessaires, cet investissement peut être beaucoup plus bénéfique et plus durable que la simple fourniture de biens privés comme les engrains ou les pesticides que les agriculteurs peuvent se procurer uniquement s'ils sont subventionnés.
- **Investir dans le savoir** : l'agroécologie utilise une forte somme de connaissances techniques et managériales. Elle exige de la part des producteurs agricoles l'acquisition de compétences dans le domaine agricole, environnemental, comme dans la prise de décisions. L'investissement dans la formation, la vulgarisation et la recherche agricole sont essentiels à cet égard. Un tel investissement produit des effets positifs constatables sur les conditions de vie des populations rurales et l'économie nationale.
- **Renforcer la participation paysanne à la construction du savoir** : les pratiques agroécologiques sont adoptées plus facilement lorsqu'elles ne sont pas imposées d'en haut mais transmises d'agriculteur à agriculteur. Les services de vulgarisation jouent un rôle fondamental dans leur développement. Une meilleure diffusion du savoir par des voies horizontales transforme la nature du savoir lui-même, qui devient le produit d'une communauté. Il faudra travailler avec tous les agriculteurs, petits comme grands, à la mise au point de solutions novatrices, en les mettant en relation avec les chercheurs et les développeurs impliqués dans la construction du savoir, de sorte que tout progrès bénéficie à tous les producteurs sans distinction.

- **Autonomiser les femmes** : Il faut mettre en place des mécanismes spécifiques et ciblés pour autonomiser les femmes et les encourager à participer à la mise au point de pratiques agroécologiques tenant compte de leurs conditions. En principe, c'est aux femmes que l'agroécologie peut le plus bénéficier, car ce sont elles qui rencontrent le plus de difficultés pour accéder aux intrants externes et aux subventions. Mais cela ne peut pas se faire automatiquement: il faut adopter des mesures positives qui leur soient spécialement destinées. Ainsi, on pourra accroître leur résilience et leur plus grande participation à l'économie nationale.
- **Organiser les marchés** : l'agroécologie crée des conditions d'accroissement de la productivité et de la production agricoles. Les producteurs agricoles ne pourront en tirer un grand profit que lorsqu'ils auront la possibilité d'écouler leurs produits sur des marchés porteurs. De plus, le soutien fourni aux pratiques agroécologiques ne permettra pas d'obtenir les résultats souhaités si les marchés ne sont pas organisés de manière à protéger les agriculteurs contre la volatilité des prix et le dumping de produits subventionnés sur les marchés locaux, qui peuvent sérieusement affecter la production locale.
- **Créer un référentiel dédié à l'agroécologie** : l'agroécologie ne peut pas se développer dans un vide politique. Elle a besoin d'un terreau fertile pour produire tous les effets attendus d'elle. Concrètement, il s'agira pour le Burkina Faso d'élaborer une stratégie nationale de développement de l'agroécologie. Le processus est déjà enclenché et mérite d'être soutenu. Cette stratégie, qui devra tenir compte des politiques agricoles, environnementales et économiques en vigueur, devra être assortie d'un plan d'action pour son opérationnalisation. Ainsi, elle permettra de fédérer les agrosystèmes et les systèmes alimentaires dans le pays.

CONCLUSION

Comme on peut le constater, le concept d'agroécologie n'est pas nouveau. Bâtie à partir des pratiques locales, il a beaucoup évolué depuis des décennies en fonction de l'angle d'approche que les différents acteurs, des scientifiques aux praticiens, ont pu adopter. Si aujourd'hui l'agroécologie gagne du terrain, revient sur le devant de la scène et apparaît dans de nombreux études, déclarations ou plaidoyers, il n'en demeure qu'elle mérite d'être correctement définie pour qu'on puisse en tirer le meilleur profit. Si cela n'est pas fait, il est impossible d'en avoir une bonne compréhension et de donner suffisamment de visibilité à ce concept. Au regard des multiples défis alimentaires mondiaux du 21^{ème} siècle, notamment en matière de durabilité de l'agriculture et de résilience aux aléas climatiques, et en considérant l'évolution de la demande et des besoins que l'agriculture de demain devra satisfaire, on constate que le modèle d'agroécologie s'impose progressivement. En conclusion, on peut affirmer que l'agroécologie a de beaux jours devant elle.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Assemblée générale des Nations Unies, 2010 : Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter. Conseil des droits de l'homme. 23 pages.

Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI), 2012 : Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables. Paroles d'acteurs. Publication du Groupe de travail Désertification. Viols Le Fort, France. 96 pages.

Golay C., Özden M. : Le droit à l'alimentation. Un droit humain fondamental stipulé par l'ONU et reconnu par des traités régionaux et de nombreuses constitutions nationales. Une collection du Programme Droit Humains du Centre Europe - Tiers Monde (CETIM). 56 pages.

Inter-Réseaux Développement rural, 2011 : Agroécologie, où en est-on ? Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire. N° septembre 2011. 8 pages.

Inter-Réseaux Développement rural, 2014 : Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre. Réalités et perspectives. Grain de sel, 63-66, juillet 2013-juin 2014. Paris. 44 pages. Seizième session, Point 3 de l'ordre du jour : Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement. 23 pages.

SOS Faim, 2011 : L'agroécologie, une solution ? Défis Sud, N° 103. Bimestriel octobre, novembre 2011. Bruxelles. 28 pages.